



Fédération Syndicale Unitaire
Section de la Meuse

Madame la préfète de la Meuse
Madame, Monsieur les élu.es du département de la Meuse
Monsieur le directeur académique de la Meuse

La rentrée du 26 avril approche à grands pas et le taux de vaccination est extrêmement faible pour les personnels exerçant dans les établissements scolaires meusiens, ce qui est problématique, notamment pour ceux en contact direct avec les élèves : enseignants, AESH ... Pourtant, comme d'habitude, le gouvernement avait fait de belles promesses :

- le 3 janvier dernier, le ministre de l'Éducation Nationale avait estimé "*souhaitable*" que la vaccination du corps enseignant soit réalisée "*au mois de mars au plus tard, si on arrive à le faire avant, ce serait bien.*"
- « *Les enseignants pourront se faire vacciner contre le covid-19 à partir du milieu ou de la fin du mois d'avril lorsque le nombre de vaccins disponibles aura augmenté* », avait annoncé le Président de la République

Mais une fois de plus la volte-face de ce gouvernement ne s'est pas fait attendre. Les personnels considérés comme plus exposés au virus seront en fait vaccinés suivant l'ordre d'appel des classes d'âge ; d'autres pays ont fait de la vaccination des enseignants une réelle priorité et un préalable à la réouverture des écoles. De fait, le gouvernement, par sa communication et sa politique, se discrédite chaque jour un peu plus ... Le discours tenu sur les effets secondaires du vaccin « astrazeneca » est confus et n'est pas de nature à inspirer confiance. En tout état de cause, les personnels relevant du ministère de l'Éducation Nationale se sentent une fois de plus méprisés par leur ministre et plus généralement par le gouvernement.

La FSU 55 rappelle que les personnels exerçant auprès d'enfants de moins de 6 ans non masqués ou d'élèves non masqués en EPS sont parmi les travailleurs les plus exposés.

Devant la grogne des collègues et la pétition intersyndicale de la FSU, le premier ministre annonçait la mise en place de la vaccination prioritaire pour les personnels de plus de 55 ans pendant le week-end du 17-18 avril, soit exactement 5 jours après l'ouverture de la vaccination au plus de 55 ans en France. Quelle ironie !

Alors que le taux d'incidence en Meuse reste, au 19 avril, plus que préoccupant à plus de 300, que le taux d'occupation des lits en réanimation est de 138%, de nombreux collègues ont fait la démarche de se faire vacciner. Mais une fois de plus, la déception fut grande. Aucun centre de vaccination n'était mis à disposition des personnels prioritaires en Meuse, ... les plus proches se trouvant à Metz ou Nancy. Peut-être les personnels meusiens sont-ils considérés comme négligeables.

De plus, pour les volontaires, seul le vaccin Astrazeneca leur était proposé. Ce vaccin dont nombre de Français ne veulent plus entendre parler. Nos collègues ont le sentiment d'être uniquement là pour « écluser » toutes ces doses de vaccin.

Madame la Préfète, Mesdames et messieurs les élu-es, Monsieur le directeur académique de la Meuse, comment un gouvernement peut-il avoir si peu de reconnaissance envers ses personnels de l'Éducation Nationale qui, depuis des mois, se démènent pour enseigner aux enfants dans des conditions difficiles ?

Madame la Préfète, Mesdames et messieurs les élu-es, Monsieur le directeur académique de la Meuse, comment un gouvernement peut-il avoir si peu de respect envers ses fonctionnaires en ne respectant pas sa parole ?

La FSU 55 compte sur votre soutien pour faire remonter au gouvernement ce sentiment d'abandon que ressentent les personnels exerçants dans les établissements scolaires meusiens et, plus largement, les citoyens français aujourd'hui.

Veillez agréer, Madame la Préfète, Mesdames et messieurs les élu.es, Monsieur le directeur académique nos sincères salutations.

Sébastien Wagner, Kévin Quenescourt, Co-secrétaires départementaux de la FSU Meuse

